



## Parc naturel régional de Lorraine : l'économie résidentielle à la recherche d'un équilibre durable

“Mieux connaître les habitants du Parc naturel régional de Lorraine et leurs attentes, appréhender les mutations du territoire, définir une typologie de ces mutations et déterminer des périmètres d'études plus approfondies”, constitue le point de départ de la réflexion menée par les acteurs du Parc visant à établir une typologie de ses 188 communes et de huit de ses villes-portes (Château-Salins, Commercy, Dieuze, Jarny, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Sarrebourg et Toul) adhérentes à la Charte du Parc promulguée en 2003.

Afin d'orienter leur action, ils ont demandé à l'Insee Lorraine la réalisation en partenariat d'un diagnostic capable de fournir une vision globale et dynamique de ce territoire.

Le Parc naturel régional de Lorraine présente une grande variété d'ambiances paysagères, entre plateaux agricoles du Saulnois et de la Woëvre, Côtes de Meuse et de Toul, forêts et étangs multiples. Ce cadre de vie attire de plus en plus les classes moyennes et supérieures dans les zones périurbaines de Toul, Pont-à-Mousson et Metz, ou plus récemment dans le rural meusien. La croissance démographique se concentre dans la partie ouest du Parc. Dans la partie est, plus éloignée des zones de croissance et de richesse, la population, en moyenne plus âgée, ne s'accroît pas.

Si le territoire compte encore une forte spécificité dans l'agriculture et l'artisanat, et quelques grands établissements orientés vers la santé, l'action sociale ou l'industrie, plus de deux actifs sur trois y résident travaillent à l'extérieur.

Ce modèle d'économie résidentielle se traduit par une extension des zones pavillonnaires. Un des défis du PnrL sera de concilier ce modèle à une consommation économe d'espaces agricoles et naturels. De même, le recours à l'automobile, pour les déplacements domicile-travail et l'accès aux équipements, constituera un enjeu décisif en termes de développement durable.

La volonté de préserver des territoires aux qualités naturelles et culturelles remarquables, mais aussi fragiles, a conduit la France à créer des Parcs naturels régionaux à la fin des années 1960. Dans ce cadre, le Parc naturel régional de Lorraine (PnrL) a été créé en 1974. Il s'étend sur 188 communes et couvre une superficie de 215 900 hectares, soit 9% de la région.

### Du Saulnois aux Côtes de Meuse

Le PnrL est un des trois parcs naturels du quart nord-est de la France avec le Parc naturel des Vosges du Nord et celui des Ballons

des Vosges. Comme eux, il s'étend sur plusieurs départements, mais présente la particularité d'être scindé en deux, de part et d'autre d'une zone fortement urbanisée du Sillon mosellan entre Nancy et Metz : une partie est correspondant aux régions naturelles du Saulnois et du Pays des Étangs (Gondrexange, Lindre, Mittersheim ...) et limitée par Château-Salins, Dieuze, Morhange et Sarrebourg (57) ; une partie ouest qui s'étend de la vallée de la Moselle (54 et 57) à la Plaine de la Woëvre et jusqu'aux Côtes de Meuse (55) et bornée par Pont-à-Mousson, Toul, Commercy, Saint-Mihiel, Verdun, Jarny et Metz.



## 42% du territoire en Znieff

Les terres agricoles (111 000 ha) et la forêt (71 000 ha) occupent l'essentiel du PnrL et contribuent à lui conférer un aspect très rural, alors même que les sols artificialisés ne couvrent que 2,6% de sa surface (contre 5,7% en Lorraine).

Mais surtout, le territoire justifie son statut de parc naturel en comptant 42% de sa superficie classée en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (Znieff de types I et II), 17% en Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (Zico), 14% en sites Natura 2000 et 5% en zone humide d'une grande richesse naturelle (Ramsar). À ce titre,

le Pays des Étangs, le Rupt de Mad ou encore l'étang de Lachaussée et le lac de Madine, regroupent des paysages parmi les plus emblématiques du Parc, qui avec les villages "sous les côtes" forgent son identité géographique et visuelle.

## Un territoire rural, mais aussi périurbain, voire urbain

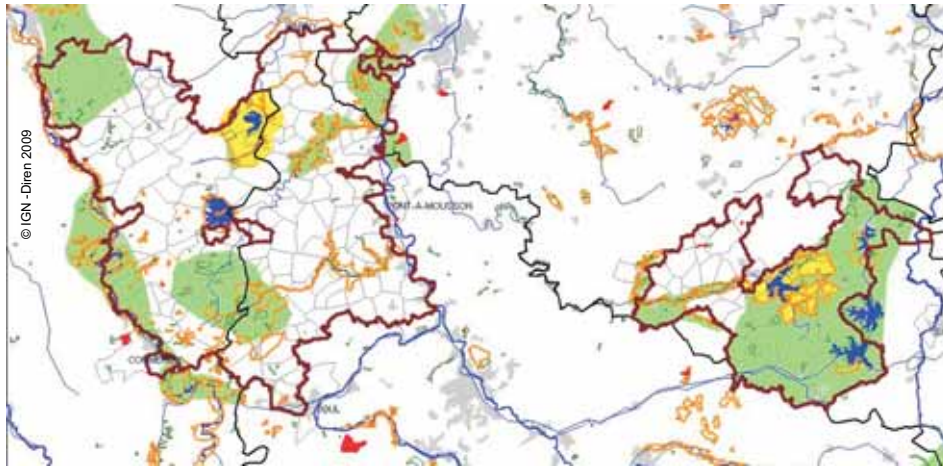
Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le PnrL compte un peu plus de 76 000 habitants, dont 4 600 à Dieulouard, commune la plus peuplée, 4 100 à Pagny-sur-Moselle et Écrouves, de 1 900 à 1 500 à Novéant-sur-Moselle, Marbache, Euville, Maidières et Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

Si la quasi-totalité des communes du Saulnois et de la Meuse peuvent être qualifiées de rurales, le PnrL compte néanmoins près d'une commune sur deux appartenant à l'espace périurbain et sept communes urbaines incluses dans les agglomérations de Toul, Pont-à-Mousson et Metz, à savoir respectivement : Écrouves ; Jézainville, Maidières, Montauville, et Norroy-lès-Pont-à-Mousson ; Ancy-sur-Moselle et Vaux. Ainsi, 39% des habitants du PnrL vivent dans l'espace rural, alors que 46% résident dans des communes sous influence urbaine et que 15% sont des citadins.

Pont-à-Mousson est, parmi les huit villes-portes, la plus proche et la plus rapidement accessible par la route, devant Toul. La cité mussi-pontaine est en moyenne à 37 kilomètres et 39 minutes de l'ensemble des communes du PnrL, et 39 d'entre elles en sont même à moins de 20 kilomètres et 45 à moins de 20 minutes.

Reste toutefois qu'une douzaine de communes, en grande majorité dans le Saulnois, apparaissent comme isolées car très éloignées de la première grande ville. Il en va ainsi de Château-Voué, Hampont, Lidrezing, Obreck, Solzeling ou Zarbelling qui se trouvent à plus de 40 minutes de Sarrebourg ou Nancy. Et à l'heure où l'accessibilité routière intervient comme un critère déterminant dans le choix de résidence des actifs, la partie est, déjà la plus

### Un patrimoine naturel varié

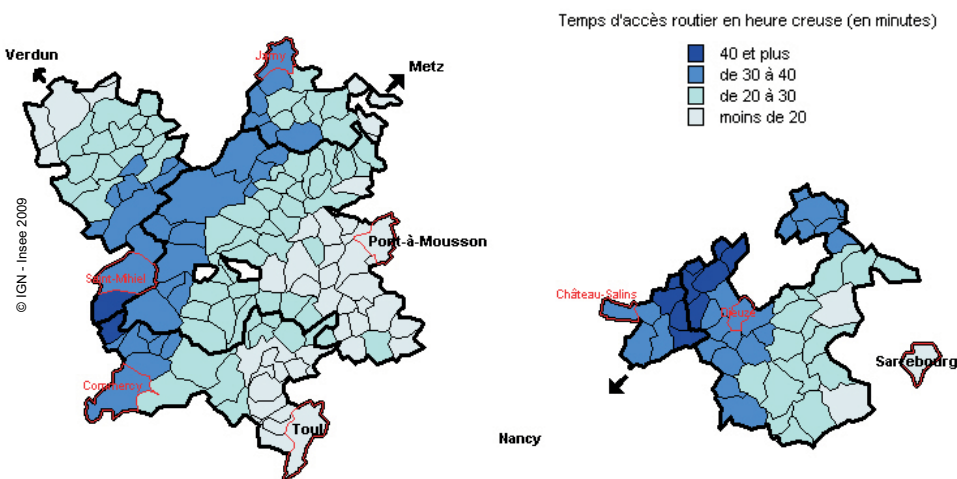


Sources : MEEDDM, Muséum d'Histoire Naturelle, inventaire de biodiversité

% du territoire	PNR	Lorraine
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	42,4	12,5
dont ZNIEFF 1 (entourées en vert foncé)	4,9	2,1
Zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO)	16,7	7,1
Arrêté de Protection de Biotope (APB)	0,1	0,1
Sites Natura 2000	13,6	7,0
Ramsar (protection des zones humides d'une grande richesse naturelle)	4,9	0,5
Sols artificialisés	2,6	5,7

### Pont-à-Mousson «rotule urbaine» à 40 minutes ou moins de 36% des communes

Temps de trajet routier en heure creuse à la grande ville la plus proche



Source : distancier Inra-Certu-Insee

éloignée, pâtit aussi d'être reliée à Metz et surtout à Nancy par des axes routiers aujourd'hui dépassés.

### Excédents naturel et migratoire dans la partie ouest

Entre 1999 et 2006, la population du PnrL s'est accrue de près de 3 400 personnes, soit un rythme de croissance double de celui observé dans les deux autres parcs naturels du Nord-Est et quatre fois plus important que celui relevé en Lorraine. Amorcé au cours de la décennie 1990, ce mouvement s'est fortement accéléré sur la dernière période intercensitaire.

La croissance de la population ne concerne toutefois pas les deux parties du PnrL, ni tous les types de communes, et contraste avec la baisse relevée dans quatre des huit villes-portes (Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Sarrebourg et Toul). Si c'est Écrouves, commune urbaine, qui a gagné le plus d'habitants en sept ans (442),

la croissance récente est avant tout portée par les communes périurbaines et rurales de la partie ouest, telles Belleville, Domèvre-en-Haye, Novéant-sur-Moselle ou Saizerais d'une part ; Euville ou Vigneulles-lès-Hattonchâtel d'autre part. Ici, on assiste à la conjugaison d'un solde naturel positif (excédent des naissances sur les décès) et surtout d'un solde migratoire très favorable (beaucoup plus d'arrivées que de départs). Le premier constitue le quart de la croissance du PnrL et le second les trois quarts (contre seulement un cinquième dix ans plus tôt).

Le phénomène ne touche en revanche pratiquement pas les communes de la partie est à l'exception de quelques-unes proches de Sarrebourg. Dans son ensemble, sur le plan démographique, la partie est du PnrL est même complètement atone tant du point de vue du solde naturel que du solde migratoire, tous deux proches de zéro. Ces deux indicateurs sont même négatifs à Fénétrange, Réchicourt-le-

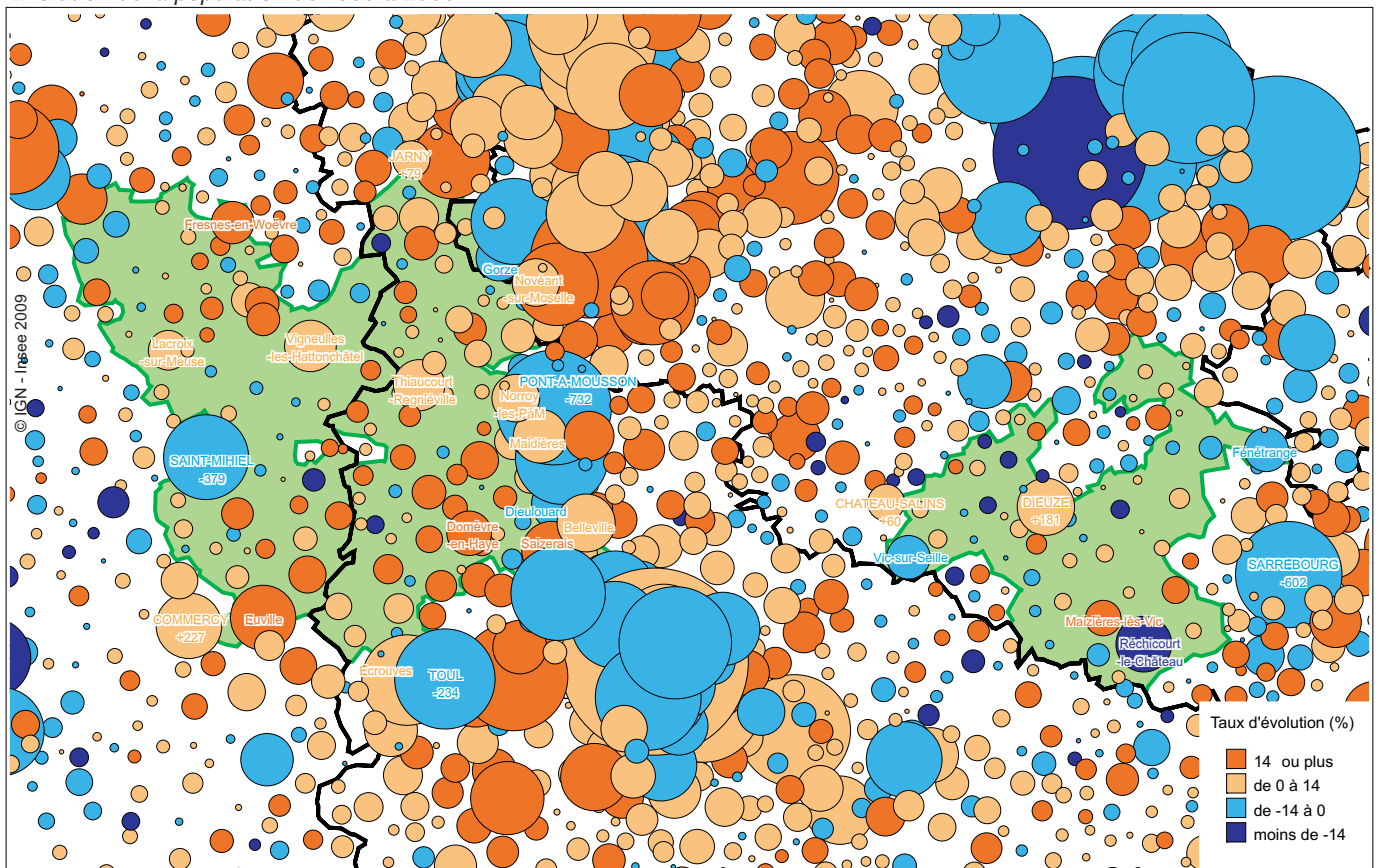
Château et Vic-sur-Seille. De fait, la densité de population y demeure très faible (22 habitants / km<sup>2</sup>, soit deux fois moins qu'à l'ouest et cinq fois moins qu'en moyenne en Lorraine) et la population y est plus âgée (les personnes de 60 ans et plus représentent 24% des habitants, contre 20% à l'ouest). Dans la partie ouest, une situation aussi défavorable ne se retrouve guère que dans quelques villages "sous les côtes" de Meuse.

### Progression de la construction neuve

Corollaire à la hausse de la population, le nombre de logements s'est lui aussi fortement accru ces dernières années, sous l'effet du boom de la construction neuve. Depuis 1999, près de 400 logements ont été bâtis en moyenne chaque année (contre 160 de 1990 à 1998). Mais là aussi les écarts se font sentir selon le type d'espace : le périurbain comptabilisant 44% des nouvelles constructions, le rural 40% et l'urbain seulement 16%.

## Croissance dans les petites communes proches de Commercy, Toul, Pont-à-Mousson et Metz Perte d'habitants dans quatre villes-portes

Évolution de la population de 1999 à 2006



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006



Neuf communes illustrent ce phénomène en regroupant à elles seules le tiers des logements nouvellement édifiés : Dieulouard, Pagny-sur-Moselle, Belleville, Saizerais et Novéant-sur-Moselle dans le périurbain ; Euville et Vigneulles-lès-Hattonchâtel dans le rural ; Écrouves et Norroy-lès-Pont-à-Mousson dans l'urbain.

Mais après avoir atteint un maximum en 2006, avec 500 constructions nouvelles, le rythme s'est ralenti pour tomber à seulement 320 logements neufs en 2008.

Quant aux logements vacants, si leur nombre évolue peu dans le PnrL (2 250 en 2006, contre 1 900 en 1999, soit toujours 6% à 7% de l'ensemble des logements), leur part est plus élevée (9%) et progresse davantage dans les villes-portes (+26% en sept ans). À Commercy, Dieuze, Pont-à-Mousson et Sarrebourg, l'augmentation du nombre de logements vacants est presque de la même amplitude en volume que celle de la construction neuve, signe d'un manque d'attractivité (ou de disponibilité) d'une partie des logements. Une situation qui se retrouve dans le PnrL à Euville et Vigneulles-lès-Hattonchâtel et à un degré moindre à Dieulouard et Écrouves.

### Un territoire attractif pour les classes moyennes et supérieures

Parmi les habitants du PnrL en 2006, un peu plus de 10 000 (soit 13%) résidaient ailleurs en 1999.

Cette proportion excède à peine 3% en Lorraine, c'est dire le niveau d'attractivité exercé par le territoire.

Mais surtout, la recomposition quantitative de la population du PnrL se double d'une recomposition structurelle. Les employés, avec 3 000 arrivées, constituent certes les effectifs les plus nombreux parmi les nouveaux habitants du PnrL, devant les professions intermédiaires (2 300), les ouvriers (2 200), les cadres (1 100), les retraités (1 000) et les indépendants (450). Mais c'est parmi les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures que la proportion de nouveaux arrivants est la plus forte (près d'un tiers d'entre eux résidaient hors du PnrL en 1999, contre seulement 7% et 12% en Lorraine).

De fait, le déficit de professions intermédiaires et de cadres que l'on pouvait observer entre le PnrL et la Lorraine en 1999, et plus encore en 1990, s'est fortement réduit. Et ces deux catégories sociales sont même aujourd'hui proportionnellement plus nombreuses dans le PnrL que dans les villes-portes, ce qui n'était pas le cas il y a une quinzaine d'années.

La qualité du cadre de vie et la proximité du territoire avec les grands centres urbains régionaux pourvoyeurs d'emplois peuvent être des éléments avancés pour expliquer cette situation.

De cette élévation constatée du niveau de catégorie sociale des populations résidentes dans le PnrL découle en grande partie l'élévation du niveau des diplômes observée en quelques années : 15% des habitants du PnrL sont détenteurs d'un diplôme universitaire supérieur en 2006 (contre 11% en 1999 et 5% en 1990). Cette proportion se rapproche de celle observée en Lorraine (17%), mais ne doit pas faire oublier qu'elle n'est que de 12% dans la partie est du PnrL.

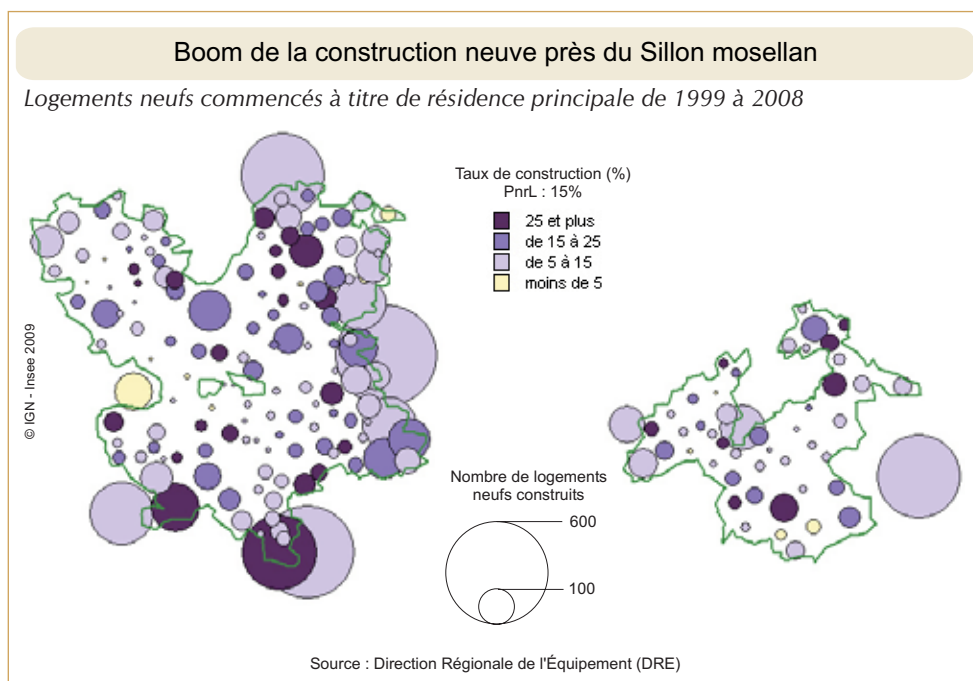
### Ménages plus aisés près de Metz, Pont-à-Mousson et Toul

Le niveau des revenus constatés dans le périmètre du PnrL et leur répartition territoriale reflètent la présence et l'arrivée récente d'actifs occupant des emplois de catégories moyenne et supérieure.

Un habitant du PnrL sur deux appartient ainsi à un ménage déclarant plus de 16 400 euros par an et par unité de consommation (UC) avant redistribution, soit 300 euros de plus qu'en Lorraine mais surtout 1 500 euros de plus que dans les huit villes-portes.

Si les ménages du PnrL ont des revenus plus élevés, ils présentent aussi entre eux des écarts moins importants. La dispersion des revenus, qui s'analyse en considérant le rapport entre les 10% des ménages qui déclarent les revenus les plus forts et les 10% des ménages qui déclarent les revenus les plus faibles, montre en effet que ceux-ci sont globalement moins dispersés que dans les deux autres espaces référents (3,7 contre respectivement 5,0 en Lorraine et 5,6 dans les huit villes-portes).

Toutefois, la répartition spatiale des revenus fiscaux est marquée par le haut niveau de revenus des ménages résidant dans la partie ouest où le revenu médian annuel dépasse 16 600 euros, soit 1 500 euros de plus que dans la partie est, et 1 700 euros de plus que dans les huit villes-portes. Cette situation s'observe particulièrement dans quelques communes des Côtes de Toul (Bruley et Lucey), des environs de Pont-à-Mousson (Maidières, Montau-



ville et Norroy-lès-Pont-à-Mousson) et Metz (Ancy-sur-Moselle, Dornot et Vaux), ainsi qu'à Limey-Remenauville et Vionville, qui accueillent les ménages les plus aisés (19 000 à 24 700 euros). À l'inverse, les ménages résidant à Réchicourt-le-Château, Rupt-en-Woëvre, Fribourg, Haudiomont ou encore Thillot déclarent les revenus les plus bas (moins de 13 500 euros).

Quant aux ménages des huit villes-portes, seuls ceux de Jarny et Dieuze affichent un revenu supérieur à 15 500 euros, alors que ce dernier est de 14 500 euros à Toul, 14 000 euros à Saint-Mihiel et seulement 13 800 euros à Commercy.

### Une pauvreté contenue dans le Parc mais pas dans les villes-portes

Fin 2007, parmi les habitants du PnrL couverts par les Caisses d'allocations familiales (Caf), 7 200 vivent avec des revenus (y compris prestations sociales, mais avant impôt) inférieurs à 871 euros par UC et par mois, ce qui représente 11% des personnes de moins de 65 ans. Cela fait du PnrL un secteur où la proportion de personnes à bas revenus reste contenue même si elle diffère nettement entre les deux parties du PnrL : 15% à l'est, contre 11% à l'ouest.

Elle reste surtout inférieure au taux observé en Lorraine (15%), ainsi que dans les huit villes-portes (21%) où elle dépasse ce seuil à Sarrebourg, Pont-à-Mousson et Toul (22% à 24%) et surtout Commercy (27%). La forte représentation du parc locatif social dans les villes-portes (19% des logements, dont 32% à Toul et Commercy, contre 5% dans le PnrL) contient en

elle le facteur le plus explicatif de ce niveau de pauvreté et de différence de revenus constaté.

Il demeure donc encore une certaine marge pour que les mesures d'encouragement à la mixité sociale évitent aux villes-portes de supporter seules ou presque la charge que représente la présence de populations défavorisées. C'est tout l'enjeu de la diversification du paysage social du PnrL pour éviter "l'entre-soi" des zones périurbaines aux populations souvent plus aisées, au détriment des villes-portes.

Quelques communes du PnrL sont toutefois touchées par la pauvreté et comptent plus de 20% de personnes "pauvres" : Albestroff, Avricourt, Azoudange, Fénétrange, Obreck, Réchicourt-le-Château et Zomange dans le rural de la partie est ; Geville, Les Épargnes, Saint-Rémy-la-Calonne, Thiaucourt-Regniéville et Thillot dans le rural de la partie ouest ; Haudiomont, Noviant-aux-Prés, Pannes et Xonville dans le périurbain de la partie ouest.

Fin 2007, la pauvreté au sens institutionnel touche 2 711 personnes du PnrL : 1 300 habitants sont couverts par le Revenu minimum d'insertion (RMI), 325 par l'Allocation de parent isolé (API) et 1 086 par l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Enfin, depuis janvier 2007, pour répondre aux besoins des quartiers les plus en difficulté telle la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de la "Croix de Metz", l'agglomération de Toul, comme trois autres en Meurthe-et-Moselle (Longwy, Lunéville et Nancy), compte un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) qui succède au contrat de ville. Il intervient sur les domaines touchant

directement la vie des habitants : l'emploi et le développement économique, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, le cadre de vie. Et à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2009, la ZUS de la "Croix de Metz" est sur la liste des 335 conventions signées en France dans le cadre du programme national de rénovation urbaine.

### Spécificités dans l'agriculture et l'artisanat pour le PnrL

Le tissu économique du PnrL s'appuie sur la présence d'agriculteurs, artisans et commerçants, de grands établissements qui relèvent de la sphère publique, et de quelques industries implantées de longue date.

L'agriculture emploie encore 1 750 personnes, soit 11% des emplois, contre moins de 3% en Lorraine. Un taux qui atteint même 18% dans la partie est. Le nombre d'exploitations sur le territoire du PnrL à la date du dernier recensement agricole en 2000 était de 1 350, dont 800 exploitations professionnelles. Si ce dernier a évolué au même rythme que celui observé en Lorraine, suite au processus engagé d'agrandissement des exploitations, celles-ci ne seraient plus que 700 en 2007, soit un recul de 13% en sept ans.

Orientée très majoritairement vers les grandes cultures et l'élevage, l'agriculture totalise 111 000 ha de Superficie Agricole Utile (SAU), soit 51% de la surface du PnrL, et continue de façonner les paysages, notamment ceux du Saulnois et de la plaine de la Woëvre.

### Population à bas revenu : moins présente qu'en Lorraine

2007	Population à bas revenu (*)		Proportion de logements sociaux (%)	RMI		API		AAH	
	Nombre	Taux (%) (**)		Allocataires	Bénéficiaires	Allocataires	Bénéficiaires	Allocataires	Bénéficiaires
PnrL	7 200	11,3	5,0	637	1 300	125	325	796	1 086
8 villes-portes	12 300	21,4	19,4	1 629	3 385	266	717	897	1 382
Lorraine	298 900	15,3	13,4	36 769	72 441	5 593	14 923	25 572	37 938

(\*) personnes vivant avec moins de 871 euros/mois/unité de consommation

(\*\*) parmi les personnes de moins de 65 ans

RMI : Revenu Minimum d'Insertion - API : Allocation de Parent Isolé - AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

Sources : Caf, Insee

Quelques exploitations spécialisées viennent enrichir cette production : élevages de moutons, voire de chèvres (à Belles-Forêts, Fénétrange, Moussey, Torcheville et Laneuveville-dérrière-Foug) ; poulailler (à Sommedieue) ; exploitations viticoles sur les bords de la Moselle (à Ancy-sur-Moselle, Dornot...), dans le Saulnois (à Marsal, Vic-sur-Seille...) et surtout dans les Côtes de Toul (à Bruley, Lucey, Pagny-dérrière-Barine...) où certains vins disposent de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) depuis 1998 ; exploitations fruitières et viticoles dans les Côtes de Meuse

(cantons de Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre).

Face à l'espace historiquement urbanisé du Sillon mosellan et désormais de plus en plus densifié du périurbain, l'agriculture du PnrL de par l'importance de la superficie qu'elle occupe est un élément clé dans un système global de gestion des espaces ouverts : elle doit allier la production de biens agricoles, où peuvent prendre place des circuits de commercialisation courts qui satisfassent à une demande des citoyens voisins, à la réponse aux attentes sociétales en

termes de zones de nature et de calme, d'engagement aux défis environnementaux.

Début 2008, quelque 850 entreprises artisanales ont leur siège dans le PnrL. En employant 2 000 salariés, elles participent activement au maillage et à l'animation économique du territoire. Dans le domaine de la création d'entreprises, secteur en plein essor, avec 185 créations par an sur la période 2004-2008, elles représentent près de la moitié des nouvelles unités créées annuellement dans le PnrL. Toutefois, plus de 20% des artisans sont aujourd'hui âgés de 55 ans ou plus, ce qui pose le problème de la reprise de leur activité et du maintien d'un savoir-faire, et au-delà, de la pérennité de leurs entreprises et des emplois qui y sont associés.

Une douzaine de grands établissements (100 à 350 salariés) sont par ailleurs présents dans le PnrL : quatre ont une activité orientée vers la santé et l'action sociale (l'ASSOCIATION FONDATION BOMPARD à Novéant-sur-Moselle, les établissements d'hébergement pour personnes âgées à Albestroff, Gorze et Vic-sur-Seille) ; un dépend de l'administration pénitentiaire (le centre de détention d'Écrouves) ; quatre ont une production orientée vers les fromages, la menuiserie industrielle, les équipements aérauliques et frigorifiques, les savons, détergents et produits d'entretien (FROMAGERIES HENRI HUTIN à Dieue-sur-Meuse, par ailleurs le plus gros employeur du PnrL, AZUR PRODUCTION à Saint-Julien-lès-Gorze, CARBONE LORRAINE à Pagny-sur-Moselle et HUNSTMAN SURFACE SCIENCES FRANCE à Han-sur-Meuse) ; trois sont tournés vers la construction, les transports et les services aux entreprises (BERTHOLD SA à Dieue-sur-Meuse, la SNCF à Pagny-sur-Moselle et SAINT-GOBAIN PAM à Maidières).

Tous établissements confondus, en 2006, le PnrL comptabilise 2 550 emplois dans l'industrie, 1 600 dans la construction, 1 200 dans le commerce et 8 500 dans les services, dont 2 700 dans le secteur santé-action sociale, 1 100 dans l'éducation et 600 dans les transports.

### 15 600 emplois dans le PnrL, 42 000 dans les villes-portes

Emplois en 2006 (salariés et non-salariés)	Nombre d'emplois		Poids (%)	
	PnrL	8 villes-portes	PnrL	8 villes-portes
<b>Ensemble</b>	<b>15 658</b>	<b>41 572</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Agriculture</b>	<b>1 750</b>	<b>389</b>	<b>11,2</b>	<b>0,9</b>
<b>Industrie</b>	<b>2 557</b>	<b>8 488</b>	<b>16,3</b>	<b>20,4</b>
dont :				
IAA	870	1 265	5,6	3,0
Habillement, cuir	168	548	1,1	1,3
Édition, imprimerie, reproduction	36	244	0,2	0,6
Pharmacie, parfumerie et entretien	165	75	1,1	0,2
Équipements du foyer	123	465	0,8	1,1
Automobile	57	161	0,4	0,4
Équipements mécaniques	355	914	2,3	2,2
Produits minéraux	86	532	0,5	1,3
Bois et papier	360	550	2,3	1,3
Chimie, caoutchouc, plastiques (*)	64	1 184	0,4	2,8
Métallurgie et transformation des métaux	159	1 734	1,0	4,2
Composants électriques et électroniques	28	451	0,2	1,1
<b>Construction</b>	<b>1 637</b>	<b>2 011</b>	<b>10,5</b>	<b>4,8</b>
<b>Commerce</b>	<b>1 178</b>	<b>5 577</b>	<b>7,5</b>	<b>13,4</b>
<b>Services</b>	<b>8 538</b>	<b>25 105</b>	<b>54,5</b>	<b>60,4</b>
dont :				
Transports	608	1 489	3,9	3,6
Activités financières	103	691	0,7	1,7
Activités immobilières	52	342	0,3	0,8
Postes et télécommunications	161	551	1,0	1,3
Conseils et assistance	292	1 023	1,9	2,5
Services opérationnels	491	2 072	3,1	5,0
Hôtels et restaurants	370	1 060	2,4	2,5
Services personnels et domestiques	290	839	1,9	2,0
Éducation	1 062	3 864	6,8	9,3
Santé, action sociale	2 714	5 510	17,3	13,3
Administration	1 983	7 306	12,7	17,6

(\*) avant fermeture de Kléber à Toul

Source : Insee

## L'industrie, l'administration et l'armée dans les huit villes-portes

Dans les huit villes-portes, les activités dominantes en 2006 se regroupent autour de l'industrie (8 500 emplois, soit 20% de l'emploi total), avec des spécificités dans la métallurgie, les équipements du foyer, les équipements mécaniques, la chaussure ou encore l'agro-alimentaire. On y retrouve quelques grands établissements emblématiques : SAINT-GOBAIN PAM et PHILIPS FRANCE à Pont-à-Mousson ; ALCAN PACKAGING, STEELCASE SA et MEPHISTO SA à Sarrebourg ; SOCIÉTÉ HUOT à Saint-Mihiel ; FICOMIRRORS FRANCE SAS à Dieuze ; SENOBLE FRANCE à Château-Salins, etc. Mais plus de 800 emplois ont été perdus dans le pneumatique avec la fermeture de KLÉBER à Toul.

Les services, qui emploient 25 000 personnes, sont surtout tournés vers l'administration (7 300 emplois) et comme ailleurs, vers la santé et l'action sociale, l'éducation, les services opérationnels et les transports (avec respectivement 5 500, 3 900, 2 100 et 1 500 emplois).

La présence parmi ces huit villes-portes de quatre sous-préfectures (Château-Salins, Commercy, Toul et Sarrebourg) semble donc leur conférer des fonctions plus marquées qu'ailleurs avec notamment deux hôpitaux et deux centres hospitaliers, un centre de détention.

Par ailleurs, quatre villes-portes sont aussi villes de garnison (Commercy, Dieuze, Toul et Sarrebourg). Toutefois des menaces pèsent aujourd'hui sur la pérennité des sites militaires de Commercy et de Dieuze. Avec un peu plus de 900 personnels chacun (militaires et civils), ces deux cités détiennent une forte spécificité dans les emplois militaires (respectivement 21% et 29% des emplois de chaque commune, soit huit à dix fois plus que dans l'ensemble de la région). La restructuration des armées, décidée en 2008, remet en

cause ce schéma traditionnel et pèse sur le 8<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie et le 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes. Le PnrL risque d'y perdre directement 750 familles et 1 100 enfants dont les pères ou mères sont militaires ou civils, employés sur ces sites et résidant dans son périmètre. À Commercy et à Dieuze, le risque existe également de voir augmenter le nombre déjà élevé de logements vacants.

## Une économie très fortement résidentielle

En 2006, la population active résidente dans le PnrL s'élève à 35 300 personnes, dont 32 200 ont un emploi et 3 100 (soit 8,8%) ont déclaré être au chômage. Parmi ces actifs occupés, 10 100 travaillent dans le PnrL lui-même, dont 7 400 dans leur commune de résidence.

Mais le PnrL n'offre que 15 600 emplois dans son périmètre, dont 1 000 ou un peu plus à Dieulouard, Écrouves et Pagny-sur-Moselle, environ 750 à Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Dieue-sur-Meuse, 500 à Novéant-sur-Moselle et 400 à Vic-sur-Seille.

De fait, 22 100 actifs (soit 69% de ceux qui ont un emploi) en sortent chaque jour pour travailler à l'exté-

rieur, ce qui donne au PnrL les caractéristiques d'une économie très résidentielle.

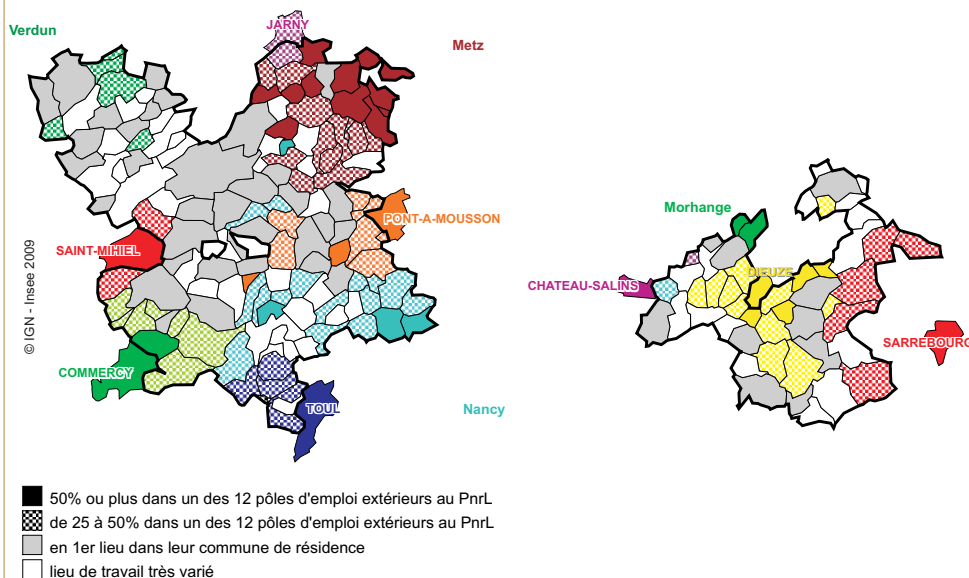
Les huit villes-portes offrent ensemble 42 000 emplois, dont 11 000 à Sarrebourg, 9 200 à Toul (1), 7 900 à Pont-à-Mousson, etc. Mais deux pôles attirent fortement les actifs du PnrL : l'agglomération de Metz (2) (pour 4 800 d'entre eux) et celle de Nancy (pour 4 500 autres). Et ils sont 2 000 à occuper un emploi dans l'agglomération de Pont-à-Mousson (2) et 1 500 dans celle de Toul (2). Les six autres villes-portes, ainsi que Morhange et Verdun, sont les autres pôles d'emploi extérieurs qui attirent en premier lieu les actifs du PnrL.

En moyenne, ces derniers parcourent 13 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui représente un trajet de 18 minutes, mais seulement 13 minutes pour ceux résidant dans la partie est. Près de 2 000 actifs font un déplacement de longue distance (plus de 50 kilomètres) ou de longue durée (plus d'une heure).

Dans l'autre sens, ils sont chaque jour 5 500 actifs à entrer dans le périmètre du PnrL pour y travailler mais sans y résider : 600 viennent de l'agglomération de Metz (2) et autant de celle de Nancy.

### 12 pôles d'emploi extérieurs

Lieu de travail des actifs occupés du PnrL selon leur commune de résidence en 2006



Lecture : Une couleur est attribuée à la zone d'influence de chaque pôle d'emploi extérieur au PnrL. Les pôles qui sont villes-portes sont représentés sur la carte. Dans les communes de couleur pleine, 50% ou plus des actifs vont travailler dans le pôle d'emploi. Dans les communes de couleur hachurée, 25% à 50% des actifs vont travailler dans le pôle d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2006

(1) avant la fermeture de KLÉBER

(2) hors communes qui appartiennent au PnrL lui-même



Le déficit des emplois (et des équipements ou services) sur place génère d'importants flux pendulaires, par la route. Pour les actifs qui se rendent sur leur lieu de travail, le mode de transport le plus utilisé est la voiture particulière dans 80% des cas, loin devant les transports en commun (5%). Cette prédominance peut être rapportée au taux élevé de motorisation des ménages du PnrL (seulement 7% des habitants vivent dans un ménage ne possédant pas de voiture, contre 11% en Lorraine). Elle est aussi liée à la moindre accessibilité aux transports en commun, comme souvent dans les espaces ruraux. Dans le PnrL, 25 communes et 7 000 habitants, la plupart dans le rural meusien, sont ainsi à 20 minutes ou plus de la première gare-voyageur.

## 20 bourgs-relais dotés d'équipements de proximité

Si le PnrL ne propose un emploi sur place qu'à un tiers de ses résidents, ceux-ci et leur famille ne comptent également localement dans leur vie quotidienne que sur un nombre limité d'équipements.

Seulement 20 communes du PnrL sur 188 disposent en effet d'au moins 10 équipements (sur 27) de la gamme de proximité et 57 communes n'ont aucun équipement, notamment au centre du Saulnois et dans le rural meusien. Toutefois, lorsqu'ils ne sont pas présents dans le territoire, ces équipements le sont presque tous dans les villes-portes. Et la forte mobilité professionnelle des actifs, même si elle est cause d'évasion commerciale et de concurrence pour le territoire, leur permet d'effectuer leurs achats sur leur lieu de travail.

Dans le seul domaine de la santé, 28 communes comptent au moins un médecin généraliste, et parmi elles, 13 assurent une présence d'au moins 3 professionnels de santé (dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute ou pharmacien). Dans la partie est, seules Avricourt, Fénétrange et Vic-sur-Seille jouent un rôle de pôle de santé, alors que dans la partie ouest celui-ci est favorisé à Dieue-sur-Meuse et Vi-

gneulles-lès-Hattonchâtel par la présence d'une maison de santé.

Les 58 médecins généralistes libéraux installés dans le PnrL en 2008 lui assurent une densité médicale satisfaisante (8 généralistes pour 10 000 habitants, contre 10 en Lorraine) mais qui n'empêche pas, ici comme ailleurs, de relever quelques secteurs ne garantissant pas à tous un égal accès aux soins. Ainsi, 20 communes où vivent 7 300 habitants correspondant aux zones de recours de Chambley-Bussièrès (intégralité du canton), Jarny (3 communes) et Dieue-sur-Meuse (5 communes) présentent un déficit de médecins généralistes. Reste qu'à ce titre, elles sont susceptibles de justifier l'institution d'un dispositif d'aides aux médecins qui s'y installeraient.

Par ailleurs, 24% de la population de la partie est vit à plus de 30 minutes du premier service d'urgence (contre 10% des habitants de la partie ouest et 7% de l'ensemble des Lorrains).

À moyen terme et en lien avec le vieillissement annoncé de la population (19 000 personnes de 60 ans et plus à horizon 2020, contre 15 500 aujourd'hui), c'est toute une réflexion autour des services et équipements à mettre en place qu'il convient d'étudier (services d'aide et soins infirmiers à domicile, hébergement, aide aux personnes dépendantes, etc.)

## Tourisme vert et de loisirs

L'eau, la forêt, les paysages de côtes sont les atouts naturels du PnrL, prisés de ses résidents. Mais ils attirent aussi nombre de visiteurs pour de courts ou longs séjours. Une situation favorisée par la proximité des grandes agglomérations que sont Nancy, Metz, Thionville, Forbach, Strasbourg ou encore Luxembourg et Sarrebruck, qui à elles seules représentent un ensemble de 2,5 millions d'habitants, à une heure ou moins de voiture.

Une des formes les plus répandues de ce tourisme vert est constituée des 2 000 résidences secondaires (soit 6% du parc des logements, contre 3% en Lorraine), pour lesquelles la présence d'un plan d'eau joue un véritable rôle d'aimant. Mittersheim,

qui compte près de 600 bungalows et caravanes près de son étang, est la commune la plus emblématique de ce phénomène qui se retrouve aussi autour des étangs de Gondrexange, de Lindre et du Stock (hors PnrL, mais à proximité immédiate) pour la partie mosellane du PnrL. Près du lac de La Madine, notamment à Heudicourt-sous-les-Côtes et Buxières-sous-les-Côtes, près des étangs de Longeau et du lac de Bonzée, où l'eau se conjugue avec les "Côtes de Meuse", le même type de villégiature a également fleuri, tout comme le long du Rupt de Mad en Meurthe-et-Moselle. Par ailleurs, 8 campings, 110 chambres d'hôtels, une vingtaine de gîtes ou chambres d'hôtes complètent l'offre d'hébergement.

L'attractivité touristique du PnrL repose également, dans son périmètre ou dans les villes-portes, sur la visite de sites parmi lesquels on peut retenir l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson (101 000 entrées en 2007), la chapelle des Cordeliers et les vitraux de Chagall à Sarrebourg, Gorze, la Collégiale de Munster, les châteaux de Dieulouard, Fénétrange, Jarny, Jaulny, Prény et Réchicourt-le-Château, les Salines royales de Dieuze, la mairie et la grande carrière d'Euville, etc. ; sur la découverte de musées dont le musée départemental du sel à Marsal, celui consacré à Georges-de-la-Tour à Vic-sur-Seille, le musée du Pays de Sarrebourg à Sarrebourg, le musée Au fil du papier à Pont-à-Mousson, le musée d'art et d'histoire à Toul, etc. ; sur le tourisme de mémoire eu égard aux combats de 1870 à Gravelotte et Mars-la-Tour, à ceux de la première guerre mondiale aux Épargnes, à Saint-Rémy-la-Calonne, à Thiaucourt-Regniéville, au fort de Troyon ; sur des manifestations comme le festival Caméra des champs à Ville-sur-Yron ou la biennale Mondiale Air Ballons à Chambley-Bussièrès (plus grand rassemblement européen de montgolfières avec plus de 300 000 visiteurs en 2009).

Enfin, en direction d'un public plus jeune, le PnrL dispose d'une quinzaine de sites, dont le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement à



Bonzée, la Maison du Pays des Étangs à Tarquimpol, etc., qui ensemble accueillent près de 40 000 scolaires par an.

## Peu de risques naturels et technologiques

Le débordement de cours d'eau est le principal risque naturel auquel sont soumises les communes du PnrL. Si celui-ci reste très limité (0,6% seulement du territoire est concerné), l'atlas des plus hautes eaux connues dressé par la Direction régionale de l'environnement (Diren) inventorie tout de même quelques secteurs inondables dans les vallées de la Meuse, de la Moselle, de la Seille et de la Sarre. Cela concerne 2 200 logements abritant 5 000 habitants, mais aussi 6 000 ha dont près de 5 000 ha de terres agricoles et 500 ha de sols artificialisés.

Sont ainsi potentiellement sous la menace d'une inondation Dieue-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse, Han-sur-Meuse, Pont-sur-Meuse, Rouvrois-sur-Meuse et Saulx-lès-Champlon, Belleville et Pagny-sur-Moselle, Blanche-Église, Dieuze, Marsal et Mulcey, qui comptent 20% à 30% de leur superficie en zone inondable, et surtout Pont-à-Mousson où ce taux atteint 44%.

L'imperméabilisation croissante des sols ou la saturation des réseaux d'assainissement pluviaux suite au développement de l'habitat dans les secteurs périurbains, constituent une autre source de risque d'inondation par ruissellement, à la suite d'orages violents par exemple, et peuvent provoquer des inondations temporaires.

Côté risques technologiques, par son contexte géographique et physique, le PnrL apparaît moins exposé que d'autres aux risques inhérents à la présence d'une installation industrielle ou à un accident de transport, causes les plus fréquentes de la contamination des milieux et qui peuvent entraîner des accidents mettant en cause la sécurité collective ou provoquer des dommages directs ou indirects

sur les biens, les infrastructures, l'activité économique ou l'environnement.

Six établissements sont répertoriés, en 2006, comme émetteurs de pollution : GEYER FRÈRES à Munster, la FROMAGERIE HENRI HUTIN et le GAEC DU GROSEILLIER à Dieue-sur-Meuse, PONT-À-MOUSSON SA à Dieulouard, les FROMAGERIES RICHES MONTS à Vigneulles-lès-Hattonchâtel et HUNTSMAN SURFACE SCIENCES FRANCE SAS à Han-sur-Meuse. Alors que huit autres sont implantés à proximité dans les villes-portes : SENOBLE à Château-Salins, KOHLER FRANCE et GGB DIEUZE à Dieuze, PONT-À-MOUSSON SA à Pont-à-Mousson, XELOT à Saint-Mihiel, ALCAN PACKAGING à Sarrebourg, KLÉBER (3) et STIT à Toul.

Surtout, trois établissements ont été inventoriés comme mettant en œuvre des produits dangereux ou présentant des risques de par leur activité, et relèvent à ce titre de la directive européenne du 9 décembre 1996, dite Seveso II, concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Il s'agit, dans le PnrL, de HUNTSMAN SURFACE SCIENCES FRANCE SAS à Han-sur-Meuse et de la CAL à Écrouves ; hors PnrL, de BRENNTAG LORRAINE à Toul.

## Pour un développement raisonné et durable

La situation périurbaine du PnrL dans l'orbite notamment des agglomérations de Metz, Pont-à-Mous-

### Les grands défis du territoire

#### Continuer à tirer parti de l'attractivité sur les ménages

- Maintenir et développer les aménités à la population (équipements dans les bourgs relais, transports collectifs, garde d'enfants, résidences secondaires ...)
- Assumer la double identité quotidienne "résidant à la campagne - travailleur en ville"
- Garantir l'accessibilité aux pôles d'emploi et de services extérieurs (y compris en renforçant l'offre de transports en commun et/ou alternatifs)

#### Veiller à la cohésion du territoire

- Assurer la mixité sociale (limiter l'entre-soi, les îlots de richesse et ceux de pauvreté)
- Prévenir le risque de décrochage de la partie est
- Insérer les rurbains et les néo-ruraux

#### Développer l'emploi au sein du Parc

- Veiller à la pérennité des grands établissements employeurs
- Soutenir l'artisanat et l'entrepreneuriat en général (vers les entreprises existantes, les créations, les transmissions)
- Saisir les opportunités dans les services à la population (en lien avec les besoins des bi-actifs, le vieillissement ...)
- Orienter l'agriculture vers des circuits courts (auto-cueillette, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne ...)
- Élever le niveau des diplômes et des qualifications
- Conforter les potentialités dans le tourisme (autour des plans d'eau, résidences secondaires, monuments, manifestations, produits du terroir ...)
- Passer le cap de l'après-Kléber et des restructurations des sites militaires de Commercy et Dieuze

#### Limiter l'impact de la périurbanisation sur les espaces naturels

- Afficher des objectifs forts en termes de préservation de l'environnement et des paysages (mobilisation d'outils d'urbanisme incitatifs ou réglementaires)
- Protéger et garantir la pérennité de la ressource naturelle par une politique de classement
- Accompagner la politique foncière des communes
- Poursuivre la reconquête du rural (réhabilitation des centres anciens des villages plutôt qu'édification de zones pavillonnaires)
- Mobiliser les habitants du PnrL autour de l'avenir du territoire

(3) fermé en 2009

## Savoir plus :

### Sites internet :

\* [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

\* [www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)

son, Toul, Nancy et Sarrebourg, favorisée par la présence de voies de communication rapides, constitue son atout premier dans la dynamique démographique qu'il connaît aujourd'hui.

Mais cette proximité, qui lui permet d'afficher une vocation résidentielle de plus en plus affirmée associée à un cadre de vie agréable, porte aussi en elle des enjeux forts auxquels il doit faire face notamment dans sa partie ouest la plus concernée par la périurbanisation : Comment intégrer ces populations nouvelles ? Comment concilier développement démographique et économique face à la nécessaire préservation des espaces naturels qui fondent l'existence même du Parc ? Où sont les limites du modèle face aux enjeux induits par le changement climatique ?

Si l'intégration des néo-ruraux dans la vie villageoise passe par un enjeu de compréhension mutuelle qui relève surtout de comportements individuels, pour les acteurs politiques du Parc, elle doit se traduire par une vigilance quant au maillage et au maintien d'équipements structurants de proximité et par une prévention accrue du risque de décrochage démographique de la partie est, tout en veillant à favoriser la mixité sociale et réduire les poches de pauvreté.

L'avancée du front urbain notamment dans les communes les plus proches du Sillon mosellan, même si elle reste encore limitée, ne doit pas être une source de diminution de la qualité visuelle du PnrL, de consommation de terres agricoles, d'imperméabilisation ou d'érosion des sols. À Hannonville-Suzémont, Loudrefing, Maizières-lès-Vic et Rambucourt, la croissance de la population et/ou du nombre des constructions neuves est à mettre en perspective avec la présence d'espaces classés en Znieff ou Zico. Tout comme la fréquentation touristique autour des étangs de Gondrexange et surtout Mittersheim pourrait altérer leur sensibilité et porter atteinte au maintien de leur biodiversité.

Face à ces mutations urbaines et agricoles, des stratégies doivent

être mises en place (incitatives ou réglementaires) pour préserver le caractère et l'identité de certains sites et villages où le maintien de la densité du bâti évite déjà le mitage. Elles peuvent s'appuyer sur deux types d'outils fonciers existants : des outils de protection, dont l'objectif est de préserver certains espaces des pressions qui pourraient s'exercer sur le foncier (droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles, conventions de veille foncière, périmètre régional d'intervention foncière) ; des outils opérationnels, dont l'objet est de favoriser la mobilisation de terrains pour la réalisation de projets d'aménagement (Plan Local d'Urbanisme). Mais l'avenir du territoire passe aussi par la mobilisation des habitants du PnrL autour d'un projet de vie tel que l'exprime la Charte du Parc.

Enfin, seul le développement local et le soutien aux activités économiques permettraient de trouver les complémentarités avec les agglomérations voisines et de limiter les importants flux routiers pendulaires qui en découlent. Cela passe par la pérennité des grands établissements employeurs et le soutien à l'artisanat et à l'entrepreneuriat en général, y compris en termes de création et de reprise d'entreprises ; par le maintien des commerces de proximité ; et par les opportunités d'emplois dans les services dans le cadre des besoins des bi-actifs et du vieillissement annoncé de la population. Autant de pistes qu'il s'avère indispensable d'explorer à l'heure où se profilent les restructurations des sites militaires de Commercy et Dieuze, et qui, dans un parc naturel, doivent s'inscrire elles aussi dans une logique de développement raisonné et durable.

■ **Philippe DEBARD**

Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi

### Insee

#### Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

#### COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

#### RESPONSABLE ÉDITORIALE

##### ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

#### RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2009